



## Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 13 janvier 2026

**Etaient présents** : Denis MADELINE , Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Jean-Marc CHANDEBOIS, Marie-Laure BLIN, ,Aurélie MORISEAU

**Etaient absents** :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Virginie LEGENDRE	« « «	Marie-Laure BLIN
Eric CERDAN	« « «	Philippe BLUTEL
Jean Yves MORAUX	« « «	Joël Hamelin
Roseline BAILLARD		

### DELIBERATION N° 05 Budget Principal Vote du budget primitif 2026

Monsieur Le Maire présente à la municipalité le projet de Budget primitif 2026 du budget principal

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à	<b>584 461 €</b>
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à	<b>349 660 €</b>

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** le Budget Primitif 2026 qui s'équilibre, pour la section de fonctionnement à 584 461 € et pour la section d'Investissement à 349 660 €.
- **DÉLÈGUE** à Monsieur Le Maire la possibilité de procéder à des virements de crédits pour le budget en M57 lors de l'exercice budgétaire 2026 dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section à l'exception des dépenses de personnel.

Le Maire,

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 09

Pouvoir(s) : 04

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....